

CHARTRE DE LA BIEN TRAITANCE

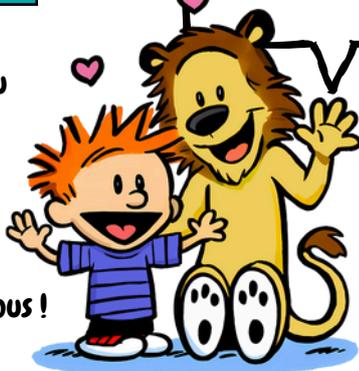
CE DOCUMENT T'EXPLIQUE COMMENT TU DOIS ÊTRE TRAITÉ ICI :
AVEC RESPECT, ÉCOUTE ET GENTILLESSE.

Cette charte s'inscrit dans le respect des droits des enfants et des adolescents, et en cohérence avec les recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS)

TU ES IMPORTANT

« Ton histoire, ce que tu penses et ce que tu veux... tout ça compte pour nous. »

Tu es important pour nous !



TU AS LE DROIT D'ÊTRE RESPECTÉ. TU AS LE DROIT D'ÊTRE TOI-MÊME.

TU PEUX PARLER

TU SAIS... TU PEUX PARLER DE CE QUE TU RESSENS.

« Tu peux dire ce que tu aimes ou ce que tu n'aimes pas. »

« Si quelque chose te gêne, t'énerve ou te fait peur... tu peux le dire. »



NOUS T'ÉCOUTONS

« Je prends le temps de comprendre ce que tu veux dire. »

« Je te crois. Je fais attention à tes mots. »

« Ce que tu dis est important. »



TU AS LE DROIT D'ÊTRE PROTÉGÉ

« Si quelqu'un te fait peur ou te fait mal... dis-le à un adulte. »

« Tu sais... personne n'a le droit de te blesser. »

« Personne ne doit te crier dessus, ni se moquer de toi. »



ON EST LÀ POUR TE PROTÉGER. TU DOIS TE SENTIR EN SÉCURITÉ.

ON DÉCIDERA AVEC TOI, PAS SANS TOI.

TU AS LE DROIT DE FAIRE DES CHOIX

« Tu as le droit de donner ton avis sur ce qui te concerne. »

« Tu as le droit de comprendre ce qu'il se passe dans ta vie. »



TU PEUX DIRE NON

TU N'AURAS JAMAIS D'ENNUIS POUR AVOIR DIT NON.

« Ton corps et tes émotions, c'est à toi. »

« Si quelque chose te gêne ou te plaît pas... tu as le droit de dire non. »



ON DOIT TE PROTÉGER, T'ÉCOUTER, ET PRENDRE SOIN DE TOI TOUS LES JOURS.

LES ADULTES S'ENGAGENT

« On est là pour t'aider, pas pour te faire peur. »



Tu peux désigner un adulte de confiance pour t'aider à parler

« Les adultes doivent te parler avec respect et gentillesse. »

« Personne n'a le droit de crier, de te forcer ou de te menacer. »

« Si un adulte ne fait pas ça, tu peux en parler à un adulte en qui tu as confiance. »

CHARTRE DE LA BIENTRAITANCE

CE DOCUMENT T'EXPLIQUE COMMENT TU DOIS ÊTRE TRAITÉ ICI :
AVEC RESPECT, ÉCOUTE ET BIENVEILLANCE.



TU AS DE LA VALEUR

Tu as le droit d'être respecté tel que tu es. Ton identité, tes idées, ton histoire, tes choix et ton vécu comptent vraiment. Ici, on prend en compte ce que tu ressens. Tu es une personne importante.

01



TU PEUX T'EXPRIMER LIBREMENT

Tu peux dire ce que tu ressens, ce que tu aimes ou pas, ce qui te dérange, t'énerve ou te rend triste. Même la colère a sa place. Tu as toujours le droit d'en parler à un adulte de confiance. Aucune question ou émotion n'est "mauvaise".

02



04

TU AS LE DROIT D'ÊTRE PROTÉGÉ

Personne n'a le droit de te faire du mal, physiquement ou verbalement. Tu ne dois jamais être humilié, moqué ou ignoré. Si tu te sens en danger ou si quelqu'un te blesse, parle-en. Un professionnel est là pour t'aider et te soutenir.

03

ON T'ÉCOUTE VRAIMENT

Les professionnels prennent le temps d'écouter ce que tu dis. Même si ton avis est différent ou que tu cherches encore les mots, ce que tu penses mérite d'être entendu. Tu as le droit d'être compris sans être jugé.



TU AS LE DROIT DE FAIRE DES CHOIX

Tu as le droit d'avoir ton mot à dire sur ce qui te concerne. Tu peux dire ce que tu veux, ce que tu ne veux pas, ce qui te semble juste ou injuste. On prendra des décisions avec toi, pas à ta place. Tu as le droit de comprendre ce qui se passe dans ta vie.

05



TU AS LE DROIT DE DIRE NON

Si quelque chose ne te convient pas, tu peux le dire. Personne ne peut te forcer à faire ou à accepter ce que tu ne veux pas. Ton corps, tes émotions, tes pensées t'appartiennent. Tu peux refuser, à tout moment.

06



LES PROFESSIONNELS S'ENGAGENT POUR TOI

Les professionnels doivent te traiter avec respect, sans menace ni peur. Ils ne doivent ni crier, ni te forcer, ni te rabaisser. Leur rôle est de te protéger, de t'écouter et de t'accompagner chaque jour. Si ce n'est pas le cas, tu peux en parler à quelqu'un de confiance.

07

Tu as le droit de désigner un professionnel de confiance au sein d'Accueil et Famille pour t'aider à faire entendre ce que tu as à dire.



SCAN

Si tu traverses une période difficile, que tu as des questions ou que tu ressens le besoin de parler à quelqu'un en dehors de la structure, tu

peux t'adresser à la Maison Des Ados.